

Résidences Administratives Nationales (RAN)

compte rendu de réunion à la direction du 1^{er} mars 2016

Toulouse, le 1^{er} mars 2016

Attention scoop !! La direction admet avoir revue sa copie !!! Elle a retenu quelques arguments avancés par les syndicats et avoue que « le dialogue social peut être utile »!!!

Comme convenu lors de la dernière intersyndicale locale, la CGT, Solidaires et FO ont tenu leur position commune et étaient seulement là pour avoir l'information.

Le directeur a pris acte que **le débat aura bien lieu au prochain comité technique local (CTL) du 25 mars.**

Il ne s'agit là que d'une première présentation.

La direction a confirmé qu'il n'y aurait **pas de découpage de la ville de Toulouse** contrairement à son idée initiale.

Cette proposition vise à réduire les distances et les incertitudes d'affectations liées à la taille actuelle de la RAN toulousaine.

Et la direction souhaite également diminuer la « concurrence » (dans les fiches de vœux d'affectations locales) entre les postes ruraux et les postes urbains.

Le nombre de RAN resterait donc identique.

Seul le découpage des RAN de Balma, Colomiers et Toulouse serait modifié.

Les RAN de Saint-Gaudens et Muret ne bougeraient pas.

Ce nouveau découpage tiendrait compte des axes de communication et des déplacements naturels des collègues.

Partant du constat partagé de la problématique liée à l'étendue de la RAN actuelle de Toulouse, la direction envisage de rattacher le Nord-Ouest (*Blagnac, Cugnaux et Fronton*) de cette RAN à Colomiers et le Sud-Est (*Caraman, Castanet, Montgiscard, Nailloux, Revel et Villefranche*) à Balma. La nouvelle RAN de Toulouse se réduirait aux communes de Toulouse et Aucamville.

La direction pense que les évolutions proposées ne se feront pas au bénéfice d'une ex-filière ni au détriment de l'autre.

Dans l'attente des documents du CTL, la CGT espère que la direction a bien prévu toutes les implications pour l'ensemble des agents concernés et qu'**elle mettra en place tous les moyens utiles pour les informer.**



La CGT a décidé de publier cette information afin de recueillir l'avis du plus grand nombre de collègues et forger sa position pour le débat en CTL.

Attention, le découpage des RAN est la base de nos droits et garanties, notre « bien » essentiel, surtout en ces temps de suppressions d'emplois et de services.

Vos représentantes CGT Finances Publiques 31 à cette réunion :

Rachel Tisé Brison et Séverine Bolognesi Fourcade